



Montpellier, le 9 Mars 2018

Aux adhérents, salariés, bénévoles, usagers de l'APF de l'Hérault

Objet : co-construction du projet associatif et participation au Congrès

Madame, Monsieur,
Chère amie, Cher ami,

Nous vous adressons aujourd'hui la première version du projet associatif préparée par le groupe de travail du projet associatif (rassemblant la diversité des acteurs APF) et qui s'est appuyé sur les 229 réunions contributives organisées dans le réseau APF cet automne.

Les 9 et 10 février, le conseil d'administration a examiné ce projet et l'a validé.

Aujourd'hui, il vous appartient de proposer des amendements pour enrichir ce texte, en apportant, si nécessaire, des commentaires à vos amendements.

Pour ce faire, une réunion est organisée dans chaque département et elle sera animée par Isabelle PUECH, chef de Projet Régional. Dans l'Hérault, elle se tiendra :

Mercredi 28 Mars 2018 de 13h30 à 16h30
A la Maison Pour Tous « Léo Lagrange », 155 Rue de Boulogne - 34080 Montpellier

Lors de ces réunions, au-delà de vos propositions d'amendements, vous pourrez participer au choix du titre du projet associatif en votant une des propositions nationales ou proposant un autre titre.

Si vous ne pouvez pas être disponible ou nous rejoindre pour cette rencontre, nous vous proposons de contribuer par écrit à l'aide du questionnaire ci-joint. Merci de le retourner de préférence par mail à dd.34@apf.asso.fr

Nous vous précisons que ce projet associatif sera traduit en une version « facile à lire à comprendre » dès que ce texte sera finalisé et adopté au Congrès de l'APF qui se tiendra du 21 au 23 Juin prochain à Montpellier.

Vous trouverez également sur la plateforme du Congrès <https://congres2018.apf.asso.fr> l'ensemble des documents préparatoires à notre Congrès.

Vous remerciant par avance pour votre implication afin d'enrichir notre projet associatif.

Bien cordialement,

Noëlle MARY LLOPIS
Représentante départementale

Dolorès ORLAY-MOUREAU
Directrice territoriale Gard – Hérault